

# Présences sensibles de Culture et intelligence des cultures

« La critique de ce que nous sommes est en même temps analyse historique des limites qui nous sont imposées et expérimentation de la possibilité de les transgresser. » Michel Foucault

**N**uméro après numéro, *Culture et recherche* rend compte, sous différents angles, des relations qu'entretient le ministère de la Culture avec le monde de la recherche.

Dans certains domaines, ces liens sont évidents : en archéologie, en sciences de la conservation et de la restauration, en histoire de l'art, en sciences du numérique et des bases de données, ou encore en sciences socio-économiques et statistiques.

Les sciences sociales, davantage soumises aux rythmes des transformations sociales et politiques, sont contraintes de resituer les contours institutionnels que se donne un ministère de la « culture » engagé dans des processus de reterritorialisation, et de mondialisation. Elles sont ainsi amenées à redéfinir sans cesse de nouveaux champs d'investigation.

Cela vaut pour l'ethnologie ou l'anthropologie culturelle, discipline majeure s'il en est pour comprendre les relations entre culture, biens culturels et sociétés, entre héritage et création. Mais du fait même de sa capacité à accompagner des enjeux locaux, cette démarche disciplinaire ne prend pas de dimension patrimoniale à l'égal de l'archéologie ou de l'histoire des arts. À l'instar de la sociologie, de l'anthropologie urbaine, de l'ethnologie du contemporain et de l'ethnologie urbaine ou des sciences politiques, cette discipline se consacre à l'analyse des relations entre individus, groupes, populations et leurs productions matérielles et immatérielles, leurs pratiques culturelles et sociales, leurs investissements dans l'espace de la cité... Soucieuse de demeurer en prise avec les réalités sociales, elle se doit d'élaborer de nouvelles problématiques au fur et à mesure que se dessinent de nouveaux enjeux politiques, sociaux, internationaux.

Au sein du ministère de la Culture, on peut dater des années 1980, (année du patrimoine, création de la Mission du patrimoine ethnologique), l'avènement des sciences sociales et humaines dans une démarche de type incitatif. Grâce en particulier au budget civil de recherche et développement (BCRD), une partie des champs de la recherche en sciences sociales et humains pouvait se concentrer sur les questions concrètes qui se posent aux politiques et aux administrations dans le but de les éclairer. Une « ethnologie de la France » a ainsi pu se développer. Elle a permis d'approfondir les questions de la relation de la société française à un héritage élargi à des savoir-faire et des patrimoines « ordinaires » composés de biens matériels et immatériels, et d'élaborer de nouveaux questionnements à partir d'enjeux identitaires, mémoriels, culturels, artistiques.

La recherche en architecture et dans les disciplines artistiques, aujourd'hui composante des modules LMD, a également été prise en

**Claude Rouot**

Remerciements à **André Bruston** qui a inspiré ce texte

compte par le ministère. Mais la recherche dans ces domaines de la création n'échappe pas toujours à l'ambiguïté de la polysémie du mot *recherche*. C'est pourquoi elle a été amenée à s'engager, au sein du ministère, dans un véritable travail épistémologique.

Sous l'impulsion de la politique de la ville, largement interministérielle, s'est ouvert au sein du ministère de la Culture un nouveau champ de recherche, à la croisée du culturel et de l'artistique, du mémoriel, du politique, du social, de l'urbain. Les programmes interministériels « Cultures, villes et dynamiques sociales » ont ainsi rassemblé des travaux de chercheurs qui ont permis de mesurer l'impact des politiques culturelles instituées ou à l'œuvre et d'élaborer des formes d'évaluation de ces politiques culturelles « de quartier ». Des publications, des séminaires, un site internet ([http://www.culture.gouv.fr/recherche/cultures\\_en\\_ville](http://www.culture.gouv.fr/recherche/cultures_en_ville)) se sont efforcés de rendre compte de ces avancées.

Les chercheurs impliqués dans ces programmes interministériels, très engagés civiquement, ont bien voulu répondre aux sollicitations du ministère de la Culture (MRT) et participer à la réflexion sur les questions de la diversité et du dialogue interculturel. Très au fait des enjeux locaux et mondiaux, des réalisations politiques et des pratiques en cours, ainsi que de l'impact qu'elles ont sur les populations ou les publics, ils ont élaboré, en lien avec le ministère, des données, des perspectives de travail afin d'alimenter la réflexion et l'action que le ministère souhaite conduire.

La fécondité de cette démarche repose sur l'étroite relation qui s'est construite à partir des apports pluridisciplinaires et du travail de terrain de ces chercheurs, et des interrogations des acteurs de l'administration de la culture et de la société civile concernés. Dans un second temps, les programmes de recherches territorialisés ont été un pas de plus en direction des politiques à mener par les responsables des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, l'élargissement de la culture aux industries culturelles, aux nouvelles technologies, au tourisme, la prise en compte dans des projets territoriaux globaux de la culture comme élément de développement des territoires, la dimension géopolitique qu'elle est amenée à prendre, supposent le développement de travaux socio-économiques et sociopolitiques. Il convient aussi de poursuivre la réflexion sur l'évolution des relations qu'une société entretient avec l'art, la culture et les cultures, en impliquant chercheurs et acteurs administratifs et politiques.

Le ministère de la Culture peut être, aujourd'hui, un espace privilégié de débat et de lancement d'une démarche d'intelligence collective.